

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds OFI High Yield 2023 a pour objectif d'obtenir sur la durée de vie du Fonds soit 5 ans à échéance du 31 décembre 2023, une performance nette de frais annualisée minimum de 3% (objectif de coupon annuel) pour les parts I C/D. La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 9 mois après le 31 décembre 2023.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la société de gestion.

Indicateur de référence

Le Fonds ayant pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais annualisée minimum de 3% (objectif de coupon annuel) pour les parts I C/D. Il ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est donc défini.

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance et à les détenir jusqu'à maturité (« buy and hold »). La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 9 mois après le 31 décembre 2023. Dans l'optique d'une dissolution du Fonds au 31/12/2023, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 9 mois seront cédés.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro ou en devises, et émis par des entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées de toute origine géographique. Accessoirement (10% de l'actif net), le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations convertibles.

Le gérant investira progressivement de manière active et discrétionnaire sur tout type de titres : titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield), Investment Grade, ou non notés, afin de saisir toutes les opportunités de marché. Les titres spéculatifs, plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Aussi, même si le Fonds a une stratégie initiale « Buy and hold », les gérants se laissent la possibilité de saisir des opportunités de marché en vendant /achetant des titres après la phase de constitution du portefeuille.

En tout état de cause, le Fonds ne pourra détenir plus de 10% de l'actif net de titres notés CCC.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de CCC+ (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion), cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2023 et sélectionner les émetteurs présentant la probabilité de défaut la moins importante au regard du rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) et « top down » pour l'optimisation du portefeuille (i.e. degré d'exposition au marché High Yield - investissements spéculatifs plus risqués), allocation sectorielle ou par catégorie de notation.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

Le Fonds a vocation à investir en euro mais peut également acquérir des titres dans d'autres devises (USD, GBP, ...) ; le risque de change est alors systématiquement couvert.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 5. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, le profil de risque du Fonds varie dans le temps. La réorientation de la stratégie au profit de titres de maturité 2023 intervenant le 10/08/2018, les actuels titres de maturité 2018 seront conservés jusqu'à cette date (sauf ceux arrivant à échéance préalablement) puis seront immédiatement remplacés par des titres de maturité

2023 qui seront achetés en fonction des conditions des marchés. Ceci aura pour conséquence et sur une très courte période de quelques jours un possible investissement en monétaire mais le Fonds continuera donc d'être exposé aux marchés pendant cette période transitoire. A l'issue de cette période de reconstruction du portefeuille, le Fonds sera totalement exposé aux différents facteurs de risque des obligations et, accessoirement, des obligations convertibles. Au fur et à mesure des remboursements des obligations et à l'approche de l'échéance du Fonds, le Fonds basculera sur une gestion en monétaire. Le Fonds connaîtra donc une variation importante de son profil de risque entre son lancement et son arrivée à terme.

L'exposition du Fonds aux obligations et obligations convertibles diminuera en raison de l'arrivée à échéance des titres. A l'approche de l'échéance du Fonds, Le Fonds sera géré en monétaire et en référence aux taux moyen du marché monétaire en Euro (Eonia capitalisé).

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition et de couverture du risque de taux et à des fins de couverture du risque de change (futures) et du risque de crédit. Il pourra également prendre des positions sur des swaps et change à terme en vue de couvrir le risque de change. L'exposition du portefeuille sur ce type d'instruments n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; leur utilisation n'implique pas une surexposition du portefeuille du Fonds.

Par ailleurs, pendant la période de souscription et de constitution du portefeuille, le gérant se réserve la possibilité de rester investi en instruments du marché monétaire.

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Obligations et Autres Titres de Créances Internationaux ».

L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles

Le Fonds est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du Fonds. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans certains pays

Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé à la dette des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

De façon accessoire, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :

Risque actions

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de change

Bien que le portefeuille soit systématiquement couvert du risque de change par le gérant, une telle couverture étant par construction imparfaite, le Fonds reste exposé à un risque résiduel de change.

Le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

A compter du 19 mars 2019, suppression du délai de préavis de rachat de deux jours.

Puis, à partir du 13 juin 2019, la Société de Gestion a décidé d'enclencher la deuxième période de souscription qui courra du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2019.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

A compter du 10 août 2018, les changements intervenus ont été les suivants :

- Modification de la politique d'investissement au profit d'une stratégie similaire mais sur une échéance plus éloignée 2023 entraînant le changement de dénomination au profit d'OFI High Yield 2023 ;
- Changement d'objectif de gestion ;
- Ouverture d'une nouvelle période de souscription d'un an jusqu'au 30 juin 2019, reconductible deux fois 6 mois ;
- Modification de la durée de placement recommandée au profit du 31 décembre 2023 ;
- Diminution des commissions de souscription non acquises au Fonds ramené à 2% ;
- Modification des commissions de rachat acquises au Fonds ;
- Modification de la méthode retenue pour le calcul du risque global au profit de la méthode probabiliste ;
- Modification de la périodicité de calcul de la valeur liquidative qui devient quotidienne ;
- Les parts C sont renommée IC et les parts C/D sont renommées parts I C/D.

Puis, à compter du 13 août 2018, abondement de 4 nouvelles catégories de parts : des parts RC et RFC de capitalisation et des parts RD et RFD de distribution.

Enfin, depuis le 24 septembre 2018, pour les parts IC et les parts I C/D, le montant minimum de souscription initiale est porté à 1 000 000 euros.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2018 au 28/06/2019 le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	153 023 586,61
Avoirs bancaires	15 579 963,25
Autres actifs détenus par l'OPC	21 360 567,26
Total des actifs détenus par l'OPC	189 964 117,12
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-116 832,47
Total des passifs	-116 832,47
Valeur nette d'inventaire	189 847 284,65

Evolution de l'actif net

	28/06/2019	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	24/12/2014
ACTIF NET						
en EUR	189 847 284,65	136 527 702,99	119 037 635,47	124 325 278,76	121 684 357,58	127 472 936,84
Nombre de titres						
Catégorie de parts I C/D	1 416 693,0286	1 312 737,7501	1 183 135,8325	1 188 335,8325	1 189 135,8325	1 189 135,8325
Catégorie de parts IC	223 798,2025	27 335,6096	-	10 000,0000	10 000,0000	10 000,0000
Catégorie de parts RFC	80 173,9050	1 799,2784	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD	1,0000	1,0000	-	-	-	-
Catégorie de parts RC	162 455,5846	107 799,0959	-	-	-	-
Catégorie de parts RD	29 223,9121	1,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts I C/D EUR	99,39	94,20	100,61	103,65	101,41	106,27
Catégorie de parts IC EUR	99,29	94,11 ⁽¹⁾	- ⁽²⁾	115,27	108,69	109,20
Catégorie de parts RFC EUR	99,07	93,95 ⁽³⁾	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD EUR	96,51	93,84 ⁽⁴⁾	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR	98,83	93,90 ⁽⁵⁾	-	-	-	-
Catégorie de parts RD EUR	96,31	93,75 ⁽⁶⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts I C/D						
en EUR	-	-	-	3,75	3,75	4,50
Date de distribution	-	-	-	12/05/2017	15/04/2016	20/03/2015
Catégorie de parts RFD						
en EUR	1,39	1,09	-	-	-	-
Date de distribution	03/05/2019	23/01/2019	-	-	-	-
Catégorie de parts RD						

Evolution de l'actif net (suite)

	28/06/2019	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	24/12/2014
en EUR	1,26	1,06	-	-	-	-
Date de distribution	03/05/2019	23/01/2019	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts I C/D EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RD EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts I C/D EUR	-	-2,09	3,34	-3,49	-0,02	1,65
Catégorie de parts IC EUR	-	-0,28	-	0,35	3,91	6,26
Catégorie de parts RFC EUR	-	-0,66	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD EUR	-	-1,80	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR	-	-0,71	-	-	-	-
Catégorie de parts RD EUR	-	-1,86	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts IC a été créée le 28/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(2) La catégorie de parts C a été supprimée le 23/06/2017.

(3) La catégorie de parts RFC a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(4) La catégorie de parts RFD a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(5) La catégorie de parts RC a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(6) La catégorie de parts RD a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	80,60	80,55
Actions	-	-
Obligations	80,60	80,55
ADIENT GLOBAL HOLDINGS 3.5% 15/08/2024	1,12	1,12
ALMAVIVA THE ITALIAN ININ 7.25% 15/10/2022	0,96	0,95
ALTICE SA 7.25% 15/05/2022	0,30	0,30
ARD FINANCE SA PIK 15/09/2023	1,12	1,12
AREVA SA 3.125% 20/03/2023	1,35	1,35
AUTODIS SA 4.375% 01/05/2022	1,07	1,07
AUTOSTRADA PER LITALIA 1.625% 12/06/2023	0,75	0,75
AXALTA COATING SYSTEMS 4.25% 15/08/2024	0,73	0,73
BOMBARDIER INC 6.125% 15/05/2021	1,09	1,09

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
BRF SA 2.75% 03/06/2022	0,71	0,71
BURGERKING FRANCE SAS 6% 01/05/2024	1,11	1,11
CABLE COMM SYST NV 5% 15/10/2023	0,77	0,77
CBR FASHION FINANCE BV 5.125% 01/10/2022	1,13	1,13
CEMEX FINANCE LLC 4.625% 15/06/2024	0,84	0,83
CMA CGM SA 6.5% 15/07/2022	1,34	1,34
CMF SPA 9.00% 15/06/2022	0,90	0,90
COTY INC 4.00% 15/04/2023	1,32	1,32
CROWN EURO HOLDINGS SA 2.625% 30/09/2024	0,75	0,75
DKT FINANCE 7% 17/06/2023	1,45	1,45
DOMETIC GROUP AB 3% 13/09/2023	1,02	1,02
EC FINANCE PLC 2.375% 15/11/2022	0,98	0,98
EDREAMS ODIGEO SA 5.5% 01/09/2023	1,55	1,55
EG GLOBAL FINANCE PLC 3.625% 07/02/2024	1,06	1,06
FDML LLC AND FDML FINNACE 5% 15/07/2024	0,80	0,80
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILE 3.750% 29/03/2024	0,71	0,71
FIRE BC SPA FRN 30/09/2024	1,11	1,11
GAMENET GROUP SPA VAR 27/04/2023	1,31	1,31
GESTAMP FUND LUX SA 3.50% 15/05/2023	0,81	0,81
GRP ECORE HOLD SAS VAR 15/11/2023	0,77	0,77
GRUPO ANTOLIN IRAUSA SA 3.25% 30/04/2024	1,09	1,09
HAPAG LLOYD AG 5.125% 15/07/2024	0,99	0,99
HERTZ HOLDGS NETHERLANDS 5.5% 30/03/2023	1,30	1,30
HORIZON PARENT HOLDINGS 8.25% PIK 15/02/2022	0,90	0,90
HP PELZER HOLDING GMBH 4.125% 01/04/2024	0,89	0,89
INEOS GROUP HOLDINGS SA 5.375% 01/08/2024	1,11	1,11
INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/07/2024	1,26	1,26
IPD 3 BV 4.5% 15/07/2022	1,27	1,27
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 2.2% 15/01/2024	0,85	0,85
K S AG 3.25% 18/07/2024	1,12	1,12
KAEFER ISOLIERTECHNIK 5.5% 10/01/2024	1,12	1,12
KIRK BEAUTY ONE GMBH 8.75% 15/07/2023	0,74	0,74
KLEOPATRA HOLDINGS 1 SCA PIK 8.5% 30/06/2023	0,31	0,31
LEONARDO SPA 1.5% 07/06/2024	0,75	0,75
LHMC FINCO SARL 6.25% 20/12/2023	1,44	1,44
LIMACORPORATE SPA FRN 15/08/2023	0,91	0,91
LKQ ITALIA BONDCO SPA 3.875% 01/04/2024	0,71	0,71
LOXAM SAS 4.25% 15/04/2024	0,85	0,85
LSF10 WOLVERINE INVEST 5% 15/03/2024	1,10	1,10
MASARIA INVESTMENTS SAU 5.00% 15/09/2024	1,27	1,27
MATTHORN TEL HLD 4.875% 01/05/2018	1,08	1,08
MAXEDA DIV HOLDING BV 6.125% 15/07/2022	1,35	1,35
NEMAK SAB DE CV 3.25% 15/03/2024	0,83	0,83

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
NIDDA HEALTHCARE HOLDING 3.5% 30/09/2024	1,02	1,02
NORDEX SE 6.5% 01/02/2023	0,77	0,77
NUMERICABLE GROUP SA 5.625% 15/05/2024	0,71	0,71
OCI NV 5% 15/04/2023	1,19	1,19
PETROBRAS GLOBAL FINANCE 4.25% 02/10/2023	0,37	0,37
PETROLEOS MEXICANOS 3.75% 21/02/2024	0,69	0,69
PICARD GROUPE SAS VAR 30/11/2023	0,91	0,90
PLATIN 1426 GMBH 5.375% 15/06/2023	1,15	1,15
PRESTIGEBIDCO GMBH 6.25% 15/12/2023	0,67	0,67
PRYSMIAN SPA 2.5% 11/04/2022	0,82	0,82
RALLYE SA 4.371% 23/01/2023DEFAULTED	0,22	0,22
SAIPEM FINANCE INTERNATIONAL BV 3.75% 08/09/2023	1,37	1,37
SAMVARDHANA MOTHERSON AU 1.8% 06/07/2024	1,00	1,00
SCHMANN SPA 7% 31/7/2023	0,84	0,84
SELECTA GROUP BV 5.875% 01/02/2024	1,34	1,34
SENVION HOLDING GMBH 0% 25/10/2022	0,46	0,46
SGL CARBON SE 4.625% 30/09/2024	0,69	0,69
SOFTBANK GROUP CORP 4.00% 20/04/2023	1,33	1,33
SPIE SA 3.125% 22/03/2024	1,21	1,21
TELECOM ITALIA SPA 3.625% 19/01/2024	1,59	1,59
TEVA PHARM FNC NL II 1.25% 31/03/2023	0,95	0,95
THREEAB OPTIQUE DV 4% 01/10/2023	1,43	1,43
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22/02/2024	1,11	1,11
UNITED GROUP BV 4.875% 01/07/2024	1,29	1,29
VALLOUREC SA 2.25% 30/09/2024	1,02	1,02
VERISURE MIDHOLDING AB 5.75% 01/12/2023	0,99	0,99
VOTORANTIM CIMENTOS SA 3.5% 13/07/2022	0,87	0,87
WEPA HYGIENEPRODUKTE GMB 3.75% 15/05/2024	1,36	1,35
WIND TRE SPA 2.625% 20/01/2023	1,02	1,02
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	9,52	9,52
OPC à capital variable	9,52	9,52
OFI RS LIQUIDITES	9,52	9,52
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	49 472 352,01	29 537 529,90
Actions	-	-
Obligations	49 472 352,01	29 537 529,90
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence (suite)**

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	40 661 512,45	27 646 463,81
OPC à capital variable	40 661 512,45	27 646 463,81

Promoteurs : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Gestion administrative et comptable : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris